

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
T : 02/762 39 44 – courriel : woluintertiers@hotmail.com
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 22/05/2018

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Tomberg, 211.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant cette demande de permis.

Nous tenons à marquer notre opposition au projet tel que présenté.

Premièrement, il faut rappeler que nous sommes en présence d'une parcelle complètement imperméabilisée. Si cette imperméabilisation totale était envisageable pour les besoins d'un équipement collectif (dans ce cas-ci, une école) il n'en est pas de même pour du logement.

En effet, l'utilisation de l'entièreté de la parcelle pour le rez-de-chaussée transformer en logement ne permet pas de garantir un logement de qualité, surtout en termes d'éclairage naturel.

En outre, la commune de Woluwe-Saint-Lambert ne cesse de se densifier, cette densification amène un besoin en termes d'équipement. Nous souhaiterions qu'il soit envisagé de garder une fonction d'équipement collectif au minimum pour le rez-de-chaussée. Si l'option d'un immeuble entièrement dédié au logement est conservée, nous souhaitons que la parcelle retrouve de la perméabilité en démolissant l'annexe afin de retrouver un jardin en pleine terre sur la majorité de la parcelle.

Deuxièmement, la rehausse en façade arrière va entraîner une perte d'ensoleillement pour le voisin de droite (n°213). En effet, le premier étage profitant déjà de 3 mètres de profondeur supplémentaires par rapport à son voisin, la rehausse proposée (se faisant à la même profondeur) va accentuer la perte d'ensoleillement. De plus, le projet propose d'y ajouter des balcons qui ajouteront une perte d'ensoleillement supplémentaire.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.